

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 20 FEVRIER 2006
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 38

Tous les délégués, sauf

Mme HITTLER, M. FROEHLICH, M. TREIBER, qui étaient représentés respectivement
par M. VOGEL, M. FEIG, M. TRAUTMANN.

MM. KELLER, MEYER-KUHN, GOETZ, LOBSTEIN, BABILON, RICHERT, Mme
KIEFER, (excusés) ; MM. WEISHAAR, STEINER, HERRLE.

DEL. N° 018/2006conseil

OBJET : COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2005
« ZONE D'ACTIVITE THERMALE A MORSBRONN-LES-BAINS »

Le conseil communautaire,

- *CONSTATANT que le compte de gestion « zone d'activité thermique à Morsbronn-les-Bains » 2005, présenté par Monsieur le Comptable du Trésor, est identique au compte administratif « zone d'activité thermique à Morsbronn-les-Bains » 2005 ;*
- **approuve à l'unanimité le compte de gestion « zone d'activité thermique à Morsbronn-les-Bains » 2005.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 13 mars 2006

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

